

86 COURTAGE AUTO
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 175 rue de Gouesnou
Angle boulevard de l'Europe
29200 BREST
934.315.151 RCS BREST

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA PRÉSIDENTE DU 08 OCTOBRE 2025

La société SOFIPEL

Société par actions simplifiée au capital de 2 826 942 euros
Dont le siège social est 175 rue de Gouesnou, Angle Boulevard de l'Europe, 29200 BREST,
immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Brest sous le numéro 440.978.062
représentée aux présentes par son Président, Monsieur Marc TREBAOL PELLEAU,

Agissant en qualité de Présidente de la société 86 COURTAGE AUTO sus-désignée,

La Présidente rappelle sa décision en date du 15 septembre 2025 de recouvrer au plus tard
le 15 octobre 2025 le solde non encore libéré des actions de numéraire émises par la Société,

Et précise que les associés ont été informés de cette décision par lettre recommandée avec
demande d'avis de réception.

Chaque associé a effectué le versement correspondant au solde de sa souscription dès le 1^{er}
octobre 2025 ainsi qu'il résulte du certificat délivré par la banque CIC FINISTERE
ENTREPRISES, 180 rue Benoite Groult – BP 60173 – 29490 GUIPAVAS, dépositaire des
fonds en date du même jour.

La totalité des fonds correspondant au montant du capital social ayant été versée, la
Présidente constate la libération intégrale des 20 000 actions composant ledit capital.

La Présidente donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du
présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la
Présidente.

M. Marc TREBAOL PELLEAU
Pour la Société SOFIPEL
Présidente

DocuSigned by:

35449A5FC787427...